

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 02/10/2023

Reçu en préfecture le 02/10/2023

Publié le

ID : 021-212104905-20230918-28_2023-DE



Nombre de membres en exercice	10
Nombre de membres présents	10
Nombre de suffrages exprimés	09

VOTES : Contre : 0	Pour : 09
Abstentions : 01	

Date de Convocation : 11/09/2023

L'an deux mille vingt-trois le dix-huit septembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. POUHIN François, Maire.

Etai~~ent~~ présents : M. POUHIN François, M. GRANDCHAMP Thierry, M. PORCHEROT Nicolas, Mme MOYOT Sandrine, Mme BOVÉ Élodie, Mme DESCHAMPS Aurélie, M. DOUVERNELLE Michel, Mme PATURAT Catherine, M. SEGUIN Max, M. TALPIN Thierry.

Etait absent excusé :

Procuration :

Secrétaire de séance : Mme MOYOT Sandrine

N°28.2023 Objet de la délibération AVIS PC OMBRIERES AGRIVOLTAÏQUES

M. le Maire expose aux membres du Conseil Municipal un mail de la part de la DDT 21 concernant le PC 021 490 23 M0002 et la réalisation d'ombrières agrivoltaïques sur la parcelle ZD 28 « Les Merrains » appartenant à M. FROT Marc. Les membres du Conseil Municipal ayant pu télécharger et consulter ce dossier peuvent donner leurs avis.

Après délibération,

Les membres du Conseil Municipal, avec 9 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention,

- **EMETTENT** un avis favorable au projet de réalisation d'ombrières agrivoltaïques sur la parcelle ZD 28 « Les Merrains » appartenant à M. FROT Marc

Fait à Poiseul la Ville et Laperrière en l'hôtel de ville, les jours, mois et an susdits.

p. extrait conforme

Le Maire de Poiseul la Ville et Laperrière

suivent les signatures,

